

## **Les auteurs**

**Caroline DE MAN** [[cdeman@ulb.ac.be](mailto:cdeman@ulb.ac.be)] est docteure en criminologie et collaboratrice scientifique au Centre de Recherches Criminologiques de l'Université libre de Bruxelles. Elle y est également assistante chargée d'exercices à l'École des Sciences Criminologiques Léon Cornil. Sa thèse (2015) a pour titre « Interaction entre policiers et population dans l'espace public. Des ajustements du cadre de l'expérience policière aux routines d'interactions ordinaires ». Parmi ses autres champs d'intérêt et de recherche, citons le traitement de la délinquance des mineurs, et les questions méthodologiques relevant de la réflexivité.

**Alice JASPART** [[ajaspert@ulb.ac.be](mailto:ajaspert@ulb.ac.be)] est anthropologue et criminologue. Elle est actuellement maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles et chargée de cours invitée à l'Université Catholique de Louvain. Ses thèmes de recherche sont principalement orientés vers la jeunesse dite « délinquante » et son traitement tant dans les politiques publiques que dans les pratiques de terrain. Ses travaux l'amènent également à s'intéresser à différents questionnements méthodologiques et éthiques en recherche criminologique qualitative, en particulier en recherche ethnographique.

**Alexia JONCKHEERE** [[Alexia.Jonckheere@just.fgov.be](mailto:Alexia.Jonckheere@just.fgov.be)] est criminologue et juriste ; elle travaille comme chercheuse à l'Institut national de criminalistique et de criminologie (Bruxelles). Ses travaux portent principalement sur l'exécution des peines et mesures et l'amènent à interroger le quotidien professionnel des acteurs de la justice. Elle étudie actuellement les évolutions du travail social en justice, la détention préventive ou encore, l'application des peines subsidiaires lorsque les condamnés sont en défaut d'exécuter leurs peines de travail.

**Anne LEMONNE** [[Anne.Lemonne@just.fgov.be](mailto:Anne.Lemonne@just.fgov.be)] est docteure en criminologie, chercheuse à la DO criminologie de l'Institut national belge de Criminalistique et de Criminologie et assistante chargée d'exercices et membre du Centre de recherches criminologiques de l'Université Libre de Bruxelles. Elle a travaillé de nombreuses années sur la thématique de la justice restauratrice en Belgique et sur le plan européen. Elle a également réalisé des recherches dans le domaine de la victimologie ayant trait, tant aux politiques publiques en la matière, qu'aux attentes des victimes.

**Valentine MAHIEU** [[Valentine.Mahieu@just.fgov.be](mailto:Valentine.Mahieu@just.fgov.be)] est criminologue, chercheuse à l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie depuis novembre 2010 où elle a collaboré à différents projets de recherche en matière de justice des mineurs et de victimologie. Depuis 2014, elle se consacre à un projet de quatre ans portant sur le quotidien des « petites mains » des instances judiciaires et policières. Elle réalise une thèse de doctorat dans ce cadre et est assistante chargée d'exercices à l'École des sciences criminologiques de l'Université Libre de Bruxelles.

**Carla NAGELS** [[cnagels@ulb.ac.be](mailto:cnagels@ulb.ac.be)] est sociologue et criminologue, professeure à l'École des sciences criminologiques Léon Cornil et membre du Centre de recherches criminologiques, Université libre de Bruxelles. Son champ d'investigation est la criminalité des élites. Elle a codirigé récemment un numéro de la revue *Criminologie* (2016, 49.1) avec Daniel Dos Santos intitulé « Quand le crime économique contribue au développement des sciences sociales ».

**Catherine ROSSI** [[catherine.rossi@svs.ulaval.ca](mailto:catherine.rossi@svs.ulaval.ca)] est juriste et criminologue, professeure au programme de criminologie de l'École de Service social de l'Université Laval et chercheure au Centre de recherches interdisciplinaires sur la violence intrafamiliale et faite aux femmes. Ses travaux portent sur les capacités d'intégration des pratiques de médiation pénale (et leurs dérivés) aux systèmes de droit et également sur les réponses juridico-sociales à la victimisation et les droits des victimes.

**David SCHEER** [[davscheer@gmail.com](mailto:davscheer@gmail.com)] est docteur en criminologie. Sa thèse de doctorat est intitulée *Conceptions architecturales et pratiques spatiales en prison. De l'investissement à l'effritement, de la reproduction à la réappropriation* (Aspirant FNRS, 2016). Il travaille actuellement au Centre de Recherche Criminologiques de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique) et au Centre lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques (France) où il mène une recherche relative aux unités pour détenus « radicalisés » dans les prisons françaises.

**Sybille SMEETS** [[ssmeets@ulb.ac.be](mailto:ssmeets@ulb.ac.be)] est politologue et criminologue, professeure à l'École des sciences criminologiques Léon Cornil et membre du Centre de recherches criminologiques, Université libre de Bruxelles. Ses principales recherches portent sur la police, la fonction policière et les politiques et pratiques de prévention locale de la délinquance et de lutte contre l'insécurité.

**Véronique STRIMELLE** [[vstrimel@uottawa.ca](mailto:vstrimel@uottawa.ca)] est professeure agrégée au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa, membre du centre d'histoire des régulations sociales (UQAM). Historienne et docteure en criminologie, formée à la médiation et à la gestion de conflit, ses champs de spécialisation concernent la justice restauratrice, les modes informels de résolution des conflits, la réintégration sociale des personnes judiciairisées et les formes de contrôle post-institutionnel.

**Françoise VANHAMME** [[foanhamm@uottawa.ca](mailto:foanhamm@uottawa.ca)] est docteure en criminologie, professeure agrégée au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa. Ses travaux, d'orientation ethnométhodologique, s'intéressent aux modes de régulation et de sanction dans les champs pénal, judiciaire et social : leurs fondements, leur contexte ainsi que les logiques, pratiques et modes de leur application. La détermination de la peine et de la détention provisoire ainsi que la régulation informelle dans la Cité entrent dans ses objets d'intérêt actuels.